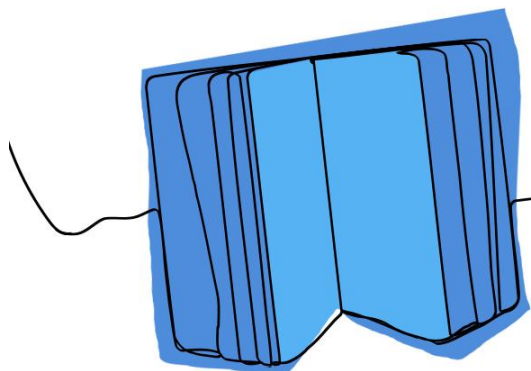




PROJET ÉDUCATIF 2023 2027

École secondaire du Maréchal



Version adoptée par le conseil d'établissement le 13 février 2024

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec 

Table des matières



Définition d'un projet éducatif	3
Encadrement légal	4
Démarche d'élaboration du projet éducatif de l'établissement	5
Contexte dans lequel évolue l'établissement (portrait organisationnel)	6
▪ Profil de l'établissement (environnement interne)	6
▪ Profil social, culturel, démographique et économique du territoire (environnement externe)	7
▪ Analyse de la réussite des élèves	8
▪ Résultats et constats de la collecte d'information	9
Mission, vision et valeurs de l'établissement	10
Tableau synoptique : Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	11
Résolution du conseil d'établissement	12
Signature des membres du conseil d'établissement.....	13
Annexes (s'il y a lieu)	14

Définition



Conformément à la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, l'établissement d'enseignement réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.



Encadrement légal



La *Loi sur l'instruction publique* précise que le projet éducatif doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter certains éléments de contenu (articles 37 et 97.1);
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (article 37)¹ ;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (articles 37 et 97.1).

¹ Pour les écoles seulement et selon les exigences législatives en vigueur.

Démarche d'élaboration

Le projet éducatif de la NESM a été co-construit dans une démarche collaborative bien que le bâtiment ne fût pas finalisé, que les employés n'y étaient pas affectés et que les élèves n'étaient pas encore assis entre ses murs.

Puisque le projet éducatif doit habiter les lieux et se vivre dans chaque geste et chaque parole de la communauté éducative qu'est une école et qu'il doit donner le ton afin d'assurer une cohésion au sein de l'équipe éducative, la direction souhaitait que le projet éducatif soit connu avant la séance d'affection du personnel afin qu'il puisse venir teinter les décisions de ces derniers.

Plusieurs groupes ont été rencontrés, tout au long de l'élaboration, afin d'alimenter la réflexion nous permettant de créer un projet éducatif porteur de sens autant pour les employés, les élèves, leurs parents que pour la communauté.

Du mois de décembre 2022 au mois de mars 2023, les élèves et les parents du quartier ont été rencontrés afin d'entendre leurs préoccupations et leurs souhaits. Lors de ces rencontres, ils ont pu exprimer ce dont ils rêvaient pour leur école de quartier afin que celle-ci devienne un milieu de vie inspirant, innovant et stimulant qui permettrait aux élèves d'aujourd'hui et de demain de s'épanouir. À partir de ces rencontres, la direction a fait ressortir les éléments qui devenaient des incontournables à ce projet de société.

Au cours du mois d'avril 2023, la direction a également rencontré des groupes de la communauté afin de comprendre les besoins et les priorités des citoyens de Saint-Augustin afin de voir comment ce projet pourrait être rassembleur et permettre à la communauté d'être fière de leur école et de leur participation active à former les citoyens de demain.

Tout au long de l'année scolaire 2022-2023, la direction a rencontré plusieurs groupes d'employés afin de voir de quelle façon nous pourrions bâtir un projet permettant d'arrimer les souhaits, les priorités et les préoccupations de ces derniers dans le respect de ceux des élèves, de leurs parents et de la communauté. Nous avons, au fil des rencontres, construit un projet rassembleur où l'élève est resté au cœur de toutes les décisions. Par notre projet éducatif, nous avons fait de la réussite et du bien-être des élèves ainsi que de l'expertise et du bien-être de notre personnel nos priorités.



Contexte

Profil de l'établissement (environnement interne)

L'école est une construction neuve, issue du projet mammoth où le bâtiment et les choix architecturaux ont été pensés pour être au service de l'apprentissage. Par son architecture, son aménagement et son organisation scolaire, la nouvelle école secondaire de Mirabel sera plus qu'un simple milieu scolaire, elle deviendra un milieu de vie unique.

Pour l'année scolaire 23-24, nous cohabitons avec un chantier de construction. Nous n'avons pas accès au niveau 300, à l'atrium, à un plateau sportif et à la cour extérieure. Par conséquent, nous accueillons uniquement 600 élèves de secondaire 1 à 3. De plus, les intervenants scolaires doivent faire preuve de souplesse et de compréhension afin de vivre avec plusieurs contraintes rattachées à la construction du bâtiment. Cette situation a également un impact sur la communauté qui ne peut occuper les locaux les soirs et les fins de semaine.

Cette année, il y a environ 65 personnes qui travaillent comme intervenants scolaires. Ces employés ont tous participé à une rencontre où le projet éducatif, l'organisation scolaire et la vision particulière de ce projet ont été présentés. Par conséquent, chaque intervenant a fait un choix éclairé et assumé de son affectation avec l'espoir de réinventer le système de l'intérieur et ainsi démontrer qu'il est possible de faire autrement pour le bien-être et la réussite des élèves ainsi que le bien-être des employés.

Pour l'année scolaire 24-25, nous accueillerons près de 1200 élèves répartis sur l'ensemble des niveaux du secondaire ainsi que quelques classes d'adaptation scolaire. Les prévisions pour l'année scolaire 25-26 sont de l'ordre de 1400 élèves. Par conséquent, le plan d'effectif est appelé à augmenter rapidement. La direction organisera une rencontre d'informations avec les employés avant l'affectation de ces derniers afin qu'ils puissent faire un choix éclairé et assumé.

À la lumière des rencontres qui ont eu lieu l'année dernière, nous offrons à tous nos élèves des projets pédagogiques particuliers inclusifs et exploratoires permettant à ces derniers de développer des compétences non disciplinaires et de co-construire une planification développant leur ouverture d'esprit tout en respectant leurs intérêts individuels et collectifs.

À la suite de rencontres d'échanges d'informations entre nos écoles bassins et la direction de la NESM, cette dernière a pu prendre connaissance des besoins des élèves et planifier, de façon collaborative, une organisation scolaire permettant d'y répondre. Par conséquent, dans l'horaire quotidien, les élèves bénéficient d'une période d'études dirigées supervisée par un enseignant. Ces périodes permettent, à l'aide d'une planification annuelle, de faire

de la promotion/prévention au service de la réussite et du bien-être des élèves. Par le biais d'ateliers, les divers intervenants vont permettre aux jeunes de développer leurs compétences socio-émotionnelles en lien avec leur engagement scolaire, leurs comportements prosociaux, leurs habitudes de vies, la connaissance de soi, la gestion de leurs émotions et du stress, les influences sociales ainsi que les stratégies de dépannage. Ces périodes permettent également aux élèves de faire leurs devoirs et leurs études et de développer des stratégies efficaces d'organisation au service de l'apprentissage scolaire. Finalement, ces périodes permettent un meilleur soutien pédagogique auprès des élèves en offrant de l'enseignement différencié et rapproché.

À la suite d'une grande réflexion collective, nous avons le désir que les élèves s'épanouissent dans un climat positif, sain et sécuritaire. Puisque nous sommes une microsociété et que nous souhaitons que notre école soit à l'image de la réalité d'aujourd'hui, nous avons construit un mode de vie représentatif de notre milieu éducatif. Nous souhaitons investir pour le développement de jeunes respectueux, rigoureux et engagés. Par notre mode de vie, nous visons l'enseignement des comportements attendus par tous les intervenants scolaires dans une vision de cohésion collective. Par conséquent, chaque comportement attendu est expliqué et enseigné avec un encadrement bienveillant.

Afin que l'on puisse maintenir une cohésion collective, développer l'expertise de nos intervenants scolaires et s'assurer du bien-être de nos employés, nous avons mis en place, au courant de l'année, 10 arrêts pédagogiques.

Puisque nous sommes une communauté éducative, où les élèves occupent une place de choix, ces derniers sont amenés à se mobiliser et à s'impliquer dans la vie scolaire afin d'influencer les intervenants en lien avec toutes les décisions impactant la vie des élèves. Ces derniers siègent sur un forum jeunesse. Ils participent activement et sérieusement aux enjeux. De plus, ils apportent de bons sujets de réflexion et influencent réellement les prises de décision des intervenants scolaires.



Contexte

Profil social, culturel, démographique et économique du territoire (environnement externe)

L'école est située dans une municipalité en plein développement démographique. Plusieurs jeunes familles viennent s'installer à Mirabel dans le secteur de Saint-Augustin pour l'accès à la propriété et une vie de banlieue paisible. Par conséquent, plusieurs nouvelles écoles ont vu le jour dans les dernières années. Nous accueillons des élèves en provenance des écoles primaires suivantes : Pré-Fleuris, Clé-des-champs, Blé-Doré, Les étoiles filantes, Girouard, Saint-Scholastique et Domaine-vert-nord.

L'école est située à la lisière des champs et de la ville, des terres agricoles et des installations sportives municipales et elle est entourée d'écuries. Il est intéressant de constater que le visage de cette municipalité est également en changement. Entre nos murs, se côtoient des jeunes qui travaillent à la ferme et habitent de grands espaces verts et d'autres qui résident dans des quartiers résidentiels à proximité de leurs voisins.

Nous travaillons avec plusieurs partenaires externes comme le CISSS, la DPJ, la maison des jeunes, l'îlot jeunesse, le centre tous à table et le carrefour jeunesse emploi. Nous constatons que les citoyens de la ville de Saint-Augustin se démarquent par leur implication communautaire et l'entraide. Les parents, les citoyens et les organismes communautaires s'impliquent pour la réussite et le bien-être des jeunes. Nous sentons la présence d'une communauté éducative soutenant nos générations futures.

eAnalyse



Réussite des élèves

Puisque l'ensemble de nos élèves fréquentaient d'autres écoles pendant l'année scolaire 22-23, il est plus difficile pour nous de recueillir des données sur la réussite de ces derniers. Voici certaines données en lien avec la réussite des élèves que nous avons obtenues.

Les élèves ayant une année de retard

- 3% de nos élèves en secondaire 1 ont une année de retard
- 18% de nos élèves en secondaire 2 ont une année de retard
- 11% de nos élèves en secondaire 3 ont une année de retard

Le taux de réussite des élèves dans le passage primaire-secondaire

- 93,5% des élèves sont en réussite de la compétence lecture
- 89,6% des élèves sont en réussite de la compétence écrire
- 91,3% des élèves sont en réussite de la compétence résoudre
- 90,7% des élèves sont en réussite de la compétence raisonnée

Le pourcentage des élèves ayant des échecs depuis 2 ans en français et en mathématiques

- 1% en secondaire 1
- 1,5% en secondaire 2
- 1% en secondaire 3

Le pourcentage d'élèves qui seront en reprise d'une année pour 23-24

- 0% en secondaire 1
- 4,7% en secondaire 2
- 3% en secondaire 3

Le taux de réussite des élèves dans le passage entre le secondaire 1 et 2

- 81% des élèves assis en secondaire 2 étaient en réussite de leur cours de mathématiques en secondaire 1
- 89% des élèves assis en secondaire 2 étaient en réussite de leur cours de français en secondaire 1

Résultats et constats



Collecte d'informations

Les parents de notre école sont très engagés dans la vie scolaire et communautaire. Ces derniers étaient très enthousiasmés de l'implantation d'une nouvelle école dans leur quartier. Nous constatons un taux de participation élevé à nos sollicitations.

Voici des exemples qui démontrent leur engagement :

- 70% des parents ont répondu à un sondage afin de nous aider à élaborer notre projet éducatif ;
- 50% des parents ont participé à une rencontre TEAMS afin de comprendre les enjeux de cohabitation avec la construction pour la rentrée scolaire ;
- lors de la première journée d'école, où les jeunes étaient attendus par petit groupe pour une visite et une présentation des intervenants, 95% des parents se sont déplacés pendant la journée, selon un horaire, afin de participer à une visite et à une rencontre avec la direction où le mode de vie et le projet éducatif ont été présentés ;
- 10% des parents nous ont remis leurs disponibilités avec leur champ d'expertise afin de venir aider à l'école pour différents projets ;
- 50% des parents ont répondu à un sondage afin de nous aider à développer une offre de service intéressante pour les activités parascolaires.

À la suite d'un sondage auprès des parents (70% de taux de participation) nous constatons que :

- 100% des parents sont en accord avec les 3 valeurs de notre projet éducatif, ils placent la collaboration comme étant la valeur la plus importante, suivi de l'encadrement bienveillant et de la rigueur ;
- Ils souhaitent que l'on priorise le maintien ou l'amélioration de la réussite scolaire pour leur enfant ;
- 95% des parents veulent que le milieu soit prioritairement un lieu sain et sécuritaire et que l'on développe par la suite des activités permettant le développement du sentiment d'appartenance ;
- 96% des parents souhaitaient que l'on travaille étroitement en collaboration avec un policier-éducateur ;
- 97% des parents adhèrent à notre mode de vie et au fonctionnement qui s'y rattache.
- 95% des parents souhaitent une communication fluide et efficace entre l'école et la maison. Cependant, ils nomment qu'ils reçoivent beaucoup de courriels et qu'ils ont de la difficulté à se retrouver à travers les différents modes de communication utilisés par les intervenants. (Classroom, courriels, portail, site web, etc.)

À la suite d'un sondage auprès des élèves effectué lors d'une période d'études dirigées (100% de taux de participation) nous constatons que :

- 95% des élèves disent se sentir en sécurité dans leur milieu scolaire ;
- 95% des élèves disent apprécier la période d'études dirigées ;
- 50% des élèves disent que les pauses et le dîner sont trop courts et ils aimeraient que l'on modifie l'horaire ;
- 60% des élèves disent que le mode de vie est très sévère et qu'ils doivent changer leurs habitudes ;
- 80% des élèves disent apprécier leur projet pédagogique particulier ;
- 90% des élèves disent que les périodes de 67 minutes sont efficaces et que les cours passent plus rapidement ;
- 90% des élèves disent se sentir plus actif dans leurs apprentissages ;
- 85% des élèves disent apprécier les arrêts pédagogiques, mais 50% aimeraient une plus grande diversité dans les activités offertes lors de ces après-midis ;
- 50% des élèves aimeraient avoir plus d'activités parascolaires le midi.

À la suite de rencontres avec les écoles bassins, nous constatons que :

- Le besoin prioritaire de nos élèves est d'être outillés afin de développer leurs compétences socio-émotionnelles en lien avec leur engagement scolaire, leurs comportements prosociaux, leurs habitudes de vies, la connaissance de soi, la gestion de leurs émotions et du stress, les influences sociales ainsi que les stratégies de dépannage ;
- Que plusieurs de nos élèves (environ 20%) adoptent des comportements autodestructeurs, comme la consommation ou l'absentéisme, pour gérer leurs difficultés personnelles, sociales, émotives ou scolaires ;
- Que plusieurs de nos élèves (environ 20%) souffrent de détresse psychologique et doivent avoir un suivi avec un intervenant scolaire ou externe ;
- Que 33% de nos élèves ont un plan d'intervention.

Mission Vision Valeurs



La mission, la vision et les valeurs organisationnelles sont des éléments essentiels à la démarche d'un projet éducatif. Ils nous permettent de communiquer clairement pourquoi on existe, ce qu'on veut devenir et ce qui nous caractérise comme établissement scolaire.

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

L'école a pour mission, dans le respect du principe d'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Pour sa part, la NESM a pour mission de susciter l'engagement et la responsabilisation de chaque jeune à bâtir une école stimulante et sécuritaire leur permettant d'apprendre à persévérer tout en les outillant à devenir des citoyens engagés, respectueux, responsables, fiers de leurs réussites, ouverts à la diversité et capables de travailler ensemble à trouver des solutions innovantes pour les générations futures.

NOTRE ASPIRATION :

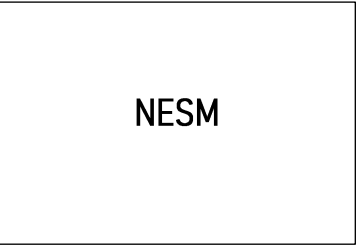
NOUS SOMMES UNE
COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE
APPRENANTE ET ENGAGÉE
QUI POURRA
COCONSTRUIRE UN PROJET
DE SOCIÉTÉ INNOVANT,
CRÉATIF ET STIMULANT
AVEC ET POUR NOS
JEUNES.

NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF :

LA COLLABORATION QUI SE
DÉFINIT COMME LE FAIT DE
S'INVESTIR ET DE S'ENGAGER AFIN
DE CO-CONSTRUIRE ET QUI VA PLUS
LOIN QUE LE TRAVAIL D'ÉQUIPE.

L'ENCADREMENT
BIENVEILLANT AFIN DE GUIDER
ET D'ACCOMPAGNER DANS LE BUT
DE FAIRE DE L'ÉDUCATION ET DE
L'HUMAIN UNE PRIORITÉ.

LA RIGUEUR AFIN DE
PERMETTRE À NOS JEUNES ET AUX
INTERVENANTS DE SE DÉPASSER EN
FOURNISSANT L'EFFORT PARFAIT.



Nouvelle école secondaire de Mirabel

MISSION :
Notre raison d'être

La NESM a pour mission de susciter l'engagement et la responsabilisation de chaque jeune à bâtir une école stimulante et sécuritaire leur permettant d'apprendre à persévérer tout en les outillant à devenir des citoyens engagés, respectueux, responsables, fiers de leurs réussites, ouverts à la diversité et capables de travailler ensemble à trouver des solutions innovantes pour les générations futures.

VISION :

Notre aspiration

Nous sommes une communauté éducative apprenante et engagée qui pourra coconstruire un projet de société innovant, créatif et stimulant avec et pour nos jeunes

VALEURS :
Notre engagement collectif

- LA COLLABORATION QUI SE DÉFINIT COMME LE FAIT DE S'INVESTIR ET DE S'ENGAGER AFIN DE COCONSTRUIRE ET QUI VA PLUS LOIN QUE LE TRAVAIL D'ÉQUIPE
- L'ENCADREMENT BIENVEILLANT AFIN DE GUIDER ET D'ACCOMPAGNER DANS LE BUT DE FAIRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'HUMAIN UNE PRIORITÉ
- LA RIGUEUR AFIN DE PERMETTRE À NOS JEUNES ET AUX INTERVENANTS DE SE DÉPASSER EN FOURNISSANT L'EFFORT PARFAIT

ENJEU 1 : La réussite éducative et le bien-être des élèves

Orientations		Objectifs		Indicateurs	Cibles 2023-2027
1.1	Augmenter la qualité du français	1.1.1	Maintenir le taux de réussite de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire pour la compétence écrire des textes variés	Taux de réussite des élèves de 6 ^e année lors de l'ouverture de l'école (90%)	Maintenir ou améliorer le taux de réussite (90% et plus)
		1.1.2			
1.2	Offrir un environnement favorable aux apprentissages	1.2.1	Développer un milieu de vie sécuritaire et stimulant	Inconnu (nous allons bâtir un outil afin de nous permettre de prendre une première mesure)	95% des élèves se sentent en sécurité à l'école 85% des élèves se sentent engagés et mobilisés à l'école
		1.2.2			

ENJEU 2 : L'expertise et le bien-être du personnel

Orientations		Objectifs		Indicateurs	Cibles 2023-2027
2.1	Offrir un environnement de travail qui permet le développement du sentiment d'efficacité professionnel de tout le personnel	2.1.1	Mettre en place des conditions gagnantes pour que tous les intervenants s'engagent dans un processus de développement professionnel	Inconnu	100% de mon personnel s'est engagé dans une démarche de développement professionnel
		2.1.2	Augmenter le sentiment de bien-être au travail	Mesure à venir avec un sondage	85% des employés se sentent bien au travail

Résolution



Adoption le 13 février 2024 par le conseil d'établissement (CE-2324-021)

ATTENDU l'approbation par le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) en vertu de la résolution no CE-2324-021 conformément à l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

ATTENDU l'article 37 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'article 74 de la LIP;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 74 de la LIP, soit l'analyse de la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté;

ATTENDU que le conseil d'établissement a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et du centre des services scolaire;

ATTENDU que l'article 75 de la LIP prévoit que le conseil d'établissement transmet au CSSMI le projet éducatif de l'école et le rende public dans les 30 jours suivant cette transmission;

ATTENDU que l'article 75 de la LIP prévoit également que le projet éducatif soit communiqué aux parents et aux membres du personnel;

Il est proposé par

D'ADOPTER le projet éducatif 2023-2027 de l'école secondaire du Maréchal

DE LE TRANSMETTRE au Centre de services scolaire des Mille-Îles;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école (DATE : 30 jours après transmission au Centre de services scolaire des Mille-Îles par le CÉ);

D'INFORMER les parents et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.



Des membres du conseil d'établissement

Véronique Gauvin
Présidence du conseil d'établissement

Bianca Deschatelets
Représentant du comité de parents

Fannie Ruel
Substitut du comité de parents

Paulo Arruda
Membre parent

Marie-Eve Beaulieu
Membre parent

Ximena Chavez Salinas
Membre parent

Andréane Lavoie
Membre enseignant

Audrey De Grandmaison
Membre enseignant

Josée Coursol
Membre soutien

Jessica Galli
Membre enseignant

Annexe

